



Changement de circulation



Plan général de circulation
Le Mont Gourmet



L'an dernier, vous avez été invités à donner votre avis sur la possibilité de rétablir le double sens de circulation dans la rue du Mont Gourmet (prolongement de la rue du Capitaine Lemaire).

Après plusieurs mois de réflexion et d'échanges, il a été décidé de rouvrir cette portion de voie à double sens, à titre expérimental. Cette mise en place provisoire, prévue pour limiter les coûts, permettra d'évaluer l'impact de cette modification d'ici la fin de l'année.

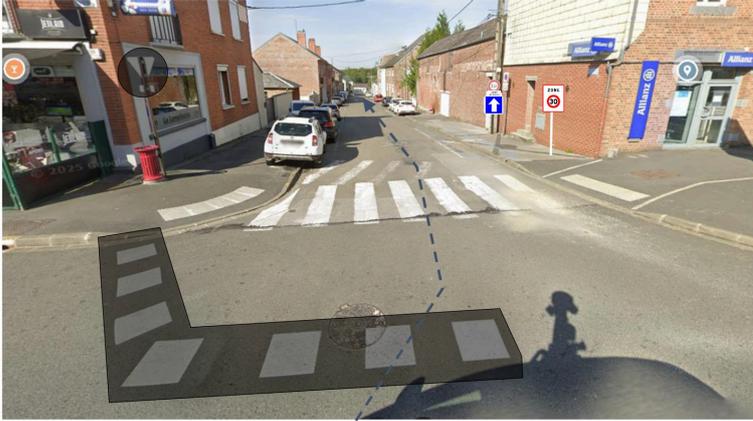
Ainsi, dès le 1^{er} août et jusqu'au 31 décembre 2025, les sens de circulation seront modifiés et une nouvelle signalétique sera installée pour accompagner les automobilistes. **Ce secteur sera limité à 30 km/h.**

SECURITE



Changement de circulation

Suite

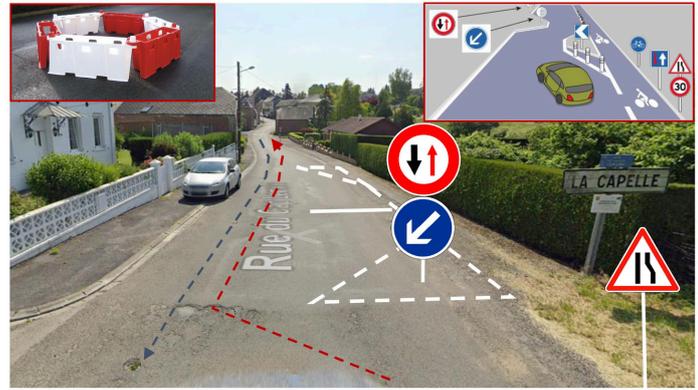


Passage en sens unique de la rue du Capitaine Lemaire jusqu'à l'intersection avec la rue du Moulin. Ajout d'un panneau sens unique (C12) sur le mât existant, et d'un panneau « sauf service » (M92) sous le panneau d'interdiction au plus de 3T5 existant. Ajout d'un panneau d'entrée dans une zone 30 (B30) sur mât provisoire. Bâchage du panneau cédez-le-passage et marquage noir sur les pointiller.

EIFFAGE ROUTE



7

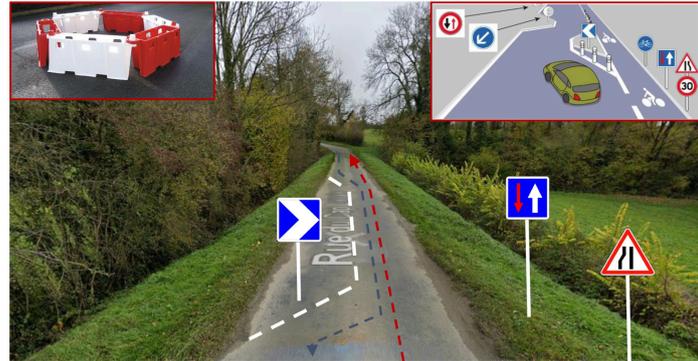


Création d'un sens prioritaire afin de faire ralentir la circulation. Sens prioritaire depuis La Capelle vers la D1029. Mise en place de GBA plastique rempli d'eau ou de gravillon pour réalisation d'une chicane avec deux places de stationnement. Ajout des panneaux A3A, B21A2, B15 dans le sens non prioritaire et des panneaux A3B, C18, J4 dans l'autre sens, pour les véhicules sortant de la commune. L'ensemble sera sur socles provisoires.

EIFFAGE ROUTE



3



Création d'un sens prioritaire afin de ralentir la circulation. Sens prioritaire depuis la D1029 vers La Capelle. Mise en place de GBA plastique rempli d'eau ou de gravillon pour réalisation d'une écluse. Ajout des panneaux A3B, C18, J4 dans le sens prioritaire et des panneaux A3A, B21A2, B15 dans l'autre sens, en direction la D1029. L'ensemble sera sur socles provisoires.

EIFFAGE ROUTE



2



Rue du 8 mai 1945 à double sens. Retrait du panneau sans issues. Ajout d'un panneau d'interdiction aux plus de 3T5 (B13) sauf services (M92) ainsi qu'un second panneau d'interdiction de tourner à droite (B2b) dans 200m (M1) sur le mât existant. Ajout d'un panneau d'entrée dans une zone 30 (B30) sur mât provisoire. Panneau provisoire jaune pour rappeler temporairement la modification de circulation.

EIFFAGE ROUTE



6

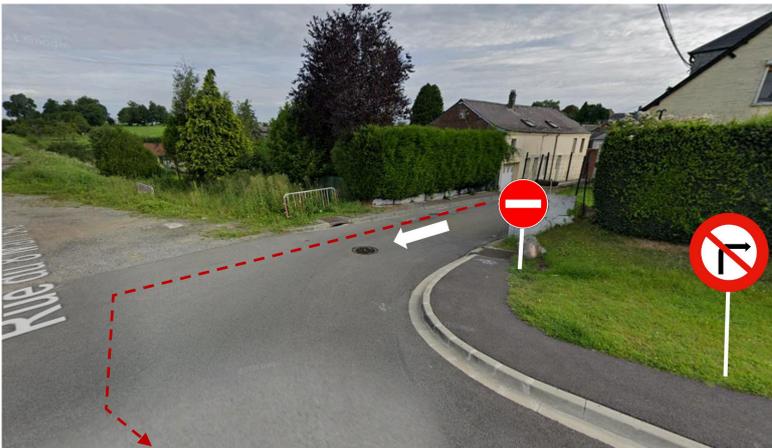


Retrait du panneau sens interdit et ajout d'un panneau interdiction aux plus de 3T5 (B13) et zone 30km/h (B30), marquage noir sur la bande de stop. Remise en double sens de la rue du capitaine Lemaire jusqu'au carrefour avec la rue du Moulin.

EIFFAGE ROUTE



1



Mise en sens unique de la rue du Moulin, la rue du 8 mai 1945 sera en double sens. Installation d'un panneau d'interdiction de tourner à droite (B2b) dans le sens descendant et d'un panneau sens interdit (B1) à l'entrée de la rue du Moulin sur des socles provisoires. Marquage d'une flèche blanche.

EIFFAGE ROUTE



5



Mise en sens unique de la rue du Capitaine Lemaire et de la rue du Moulin. Prolongement de la bande stop sur toute la largeur de la voirie, ajout d'un panneau sens interdit (B1) et d'un panneau sens unique (C12) sur des socles provisoires.

EIFFAGE ROUTE



4